

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2022-2023 DE L'UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES, SCIENCES DE L'EDUCATION**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR PSSSE :

- Annexe au règlement des études
- Licence Psychologie
- Licence Psychologie EAD
- Master Psychologie
- Master Humanités

Membres en exercice : 43
Votes : 30
Pour : 27
Contre : 3
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-13-11

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	Le tiers du temps de l'épreuve
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné
	Sigma Clermont	non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques									
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie									
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABI	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	1 ABI à l'EC
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	
	École de l'OPGC	oui	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	oui	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand		non concerné
	Sigma Clermont		non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2022 - 2023

**Licence PSYCHOLOGIE (Présentiel)
et LAS 3**

Conseil de Gestion : avis favorable le 13/06/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Alice NORMAND - alice.normand@uca.fr

Responsable Pédagogique de la LAS 3 : Laetitia SILVERT - laetitia.silvert@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers de temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés
Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 - N2 - N3 - PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie LAS 3					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Psychologie sociale 1	6													
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvC1-TD	70%	2	E	15mn	1	E	45mn	1	A	40mn	
					EvC2-TD	30%	2	A								
			UE 2 : Psychologie cognitive 1	6												
			EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvC1-CM	35%	1	A	40mn	1	E	1h00	1	E	1h00
						EvC2-CM	35%	1	A	40mn						
						EvC3-TD	30%	1	M							
			UE 3 : Méthodes 1	6												
			EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvC1	50%	1	E	45mn	1	E	45mn	1	E	45mn
					EvC2	50%	1	E	45mn							
		EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvC1	50%	1	A	45mn	1	A	45mn	1	A	45mn	
					EvC2	50%	1	A	45mn							
		B	UE 4 : Psychologie clinique 1	3												
			EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn
						EvC2	50%	1	E	30mn						
			UE 5:Psychologie du développement 1	3												
			EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvC1	50%	1	A	15mn	1	A	15mn	1	A	30mn
					EvC2	50%	1	A	15mn							
		C	UE 6 : Biologie humaine 1	3												
			EC 1 : Biologie humaine 1		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00
						EvC2	35%	1	A							
					EvC3	50%	1	E	1h00							
		UE 7 : Transversale 1	3													

		EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvC1	50%	1	A	1h00	1	A	1h00	1	A	1h00	
					EvC2	50%	1	M								
		<i>Module développement durable</i>					EvT		1	A				1	A	
		EC 2 : Outils numériques		0,5	EvC1	50%	1	A			1	A	1h00	1	A	1h00
			EvC2	50%	1	A										
		30														
2	D	UE 8 : Psychologie sociale 2	6													
		EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvC1	25%	1	A	20mn	1	E	1h40	1	E	1h40	
					EvC2	25%	1	A	20mn							
					EvC3	50%	1	E	1h00							
		UE 9 : Psychologie cognitive 2	6													
		EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvC1-TD	40%	1	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2-CM	50%	1	E	1h00							
					EvC-Expé	10%		A	5h00							
	UE 10 : Méthodes 2	6														
	EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvC1	50%	1	E	45mn	1	E	45mn	1	E	45mn		
				EvC2	50%	1	E	45mn								
	EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvC1	50%	1	A	1h00	1	A	1h00	1	A	1h00		
				EvC2	50%	1	A	1h00								
	UE 11 : Psychologie clinique 2	3														
	EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn		
				EvC2	50%	1	E	30mn								
UE12:Psychologie du développement 2	3															
EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvC1-TD	25%	1	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00			
			EvC2-CM	75%	1	E	1h00									
UE 13 : UE à choix	3															
UE 13 A : Biologie humaine 2																
EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00			
			EvC2	35%	1	A										
			EvC3	50%	1	E	1h00									
OU																
UE 13 B : Reopass																
EC 1 : Reopass (20 étudiants)		1	EvC1	50%	1	O	30mn	1	O	30mn	1	E	1h00			
			EvC2	50%	1	E	30mn	1	E	30mn						
UE 14 : Langue vivante 1	3															

	EC 1 : Anglais 1		1	EvC1	50%	1	O	7mn	1	O	7mn	1	O	7mn
				EvC2	50%	1	E	45mn	1	E	45mn	1	E	45mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N1 S1 - UE1 EC1 : nature de l'épreuve "A" : rendu de 8 fiches missions dont 2 qui donnent lieu à évaluation

N1 S1 - UE2 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne - nature de l'épreuve "M" : compte-rendu à rendre

N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport de 4 pages basé sur l'étude d'un cas pratique

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne avec fiches de lecture et questions à réponses ouvertes courtes

N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : test de positionnement - La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation du Module développement durable. Mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test de positionnement de l'élément "Module développement durable" par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques

N1 S2 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N1 S2 - UE9 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (5 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais

N1 S2 - UE10 EC2 : nature de l'épreuve "A" : production docs numériques

N1 S2 - UE13 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Psychologie sociale 3	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 2 : Psychologie cognitive 3	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Cognition animale		0,3	EvC1	50%	1	A	30mn	1	E	30mn	1	E	30mn
					EvC2	50%	1	A	30mn						
		UE 3 : Méthodes 3	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
	EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
				EvC2	50%	1	E	1h30							
	B	UE 4 : Psychologie clinique 3	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 3		1	EvC1	50%	1	A	20mn	1	A	20mn	1	A	20mn
					EvC2	50%	1	A	20mn						
		UE 5: Psychologie du développement 3	3												
	EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvC-TD	50%	2	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00	
				EvT-CM	50%	1	E	1h00							
	C	UE 6 : Biologie humaine 3	3												
		EC 1 : Biologie humaine 3		1	EvC	50%	2	A	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00
					EvT	50%	1	E	1h00						
	UE 7 : Langue vivante 2	3													

		EC 1 : Anglais 2		1	EvC1	50%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00			
					EvC2	50%	1	E	1h00									
			30															
4	D	UE 8 : Psychologie sociale 4	6															
		EC 1 : Psychologie interculturelle		0,8	EvC1-TD	25%	1	M		1	E	30mn	1	E	30mn			
					EvC2-TD	25%	1	O	15mn									
					EvT-CM	50%	1	E	30mn									
				EC 2 : Psychologie sociale appliquée		0,2	EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn	
				UE 9 : Biologie du comportement	6													
				EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
				EC 2 : Initiation à l'étude du comportement animal		0,5	EvT	100%	1	A	1h00				1	A	1h00	
				UE 10 : Méthodes 4	6													
			EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvC1	45%	1	A	40mn	1	A	40mn	1	E	1h00		
						EvC2	45%	1	A	40mn								
						EvC-Expé	10%	1	A	4h00								
			EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
						EvC2	50%	1	E	1h30								
		E	UE 11 : Psychologie clinique 4	3														
	EC 1 : Psychologie clinique 4			1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00			
	UE 12 : Initiation à la sociologie		3															
		EC 1 : Connaissance de la société contemporaine		1	EvC1	50%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn			
					EvC2	50%	1	A	30mn									
	F	UE 13 : PPP1	3															
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvC1	50%	1	M		1	M		1	M				
						EvC2	50%	1	O	10mn	1	O	10mn	1	O	10mn		
			Ou															
			EC 2 : Education formation - INSPE		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
		UE 14 : Langue vivante 3	3															
		EC 1 : Anglais 3		1	EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn			
					EvC2	50%	1	O	10mn									
			30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 S3 - UE2 EC2 : nature des épreuves "A" : rendu d'un rapport de 300 mots sur un article scientifique en lecture

N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S3 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : devoirs en ligne

N2 S3 - UE7 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

N2 S4 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N2 S4 - UE9 EC2 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE10 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne + questions courtes

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (4 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais

N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport écrit travail en groupe

N2 S4 - UE14 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance					
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3														
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00		
					EvC2	50%	1	E	1h00								
		UE à choix : (UE2 ou UE3)	3														
		UE 2 : Sociologie de l'éducation															
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
					EvC2	50%	1	E	1h30								
		OU															
		UE 3 : Cognition sociale															
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
		UE 4 : Méthodes 5	6														
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn		
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
					EvC2	50%	1	E	1h30								
		UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6														
		EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
		EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
		UE 6 : Psychologie clinique 5	3														
EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30				
UE 7:Psychologie du développement 4	3																
EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00				

C	UE 8 : TER 1	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
				EvT	70%	1	M+O		1	M+O				
	UE 9 : Langue vivante 4	3												
EC 1 : Anglais 4		1	EvC1	50%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00	
			EvC2	50%	1	E	1h00							
		30												
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn
				EvC2	60%	1	O	10mn						
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 13 : PPP 2	6												
	EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M	
EC 2 : EC à choix :		0,4												
Choix 1: Remise à niveau français/math			EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45	
			EvC2	50%	2	E	1h00	1	E	1h00				
Choix 2 : Métiers de la recherche académique et R&D			EvT	100%	1	M					1	M		
Choix 3 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn	
Choix 4 : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action			EvT	100%	1	M+O	10mn				1	M		
Choix 5 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M+O					1	M+O		
Choix 6 : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie			EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
Choix 7 : Métiers du conseil et de l'aide sociale			EvT	100%	1	E	1h00				1	O	30mn	
UE Libre :	3													

	UE Libre A - Comportement écologie et évolution - Non proposée en 2022-23	1	EvT	100%	1	E	1h30			1	E	1h30		
	UE Libre B - "La méditation de pleine conscience" - Non proposée en 2022-23	1	EvT	100%	1	M				1	M			
	UE Libre C - "Féminin Masculin : approches historique et sociologique"	1		EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	2h00	1	E	2h00
				EvC2	50%	1	E	1h00						
	UE Libre D - "Féminin Masculin : approches historique, sociologique et psychologique" (EAD anglais /espagnol)	1	EvT	100%	1	E	2h30				1	E	2h30	
	UE Libre E - "Les inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail"	1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00	
	UE Libre F - "Psychologie et esprit critique" - Non proposée en 2022-23	1	EvT	100%	1	M					1	M		
	UE Libre G - "Le recueil des témoignages d'enfants en contexte judiciaire"	1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
UE Libre Transversale	1			cf - MCCC des UFR ou services concernés										
F	UE 14 : TER 2	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2	1		EvC	30%	1	A		1	A	1	E	1h00	
				EvT	70%	1	M		1	M				
	UE 15 : Langue vivante 5	3												
	EC 1 : Anglais 5	1		EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn
EvC2				50%	1	O	10mn							
	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet

N3 S5 - UE9 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux E et O réalisés au cours du semestre

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral

N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral d'une dizaine de minutes.

N3 S6 - UE libre F - " Psychologie et esprit critique" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE libre B - " Méditation de pleine conscience" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)

N3 S6 - UE15 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

LAS 3 PSYCHOLOGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		UE à choix : (UE2 ou UE3)	3													
		UE 2 : Sociologie de l'éducation														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30							
		OU														
		UE 3 : Cognition sociale														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		UE 4 : Méthodes 5	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30							
		UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6													
	EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3													
		EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 7:Psychologie du développement 4	3													
		EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	

C	UE 8 : TER 1	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
			1	EvT	70%	1	M+O		1	M+O				
	UE 9 : Langue vivante 4	3												
EC 1 : Anglais 4		1	EvC1	50%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00	
			EvC2	50%	1	E	1h00							
		30												
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn
				EvC2	60%	1	O	10mn						
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
UE 13 : PPP 2	6													
EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M		
EC 2 : EC à choix :		0,4												
Choix 1: Remise à niveau français/math			EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45	
			EvC2	50%	2	E	1h00	1	E	1h00				
Choix 2 : Métiers de la recherche académique et R&D			EvT	100%	1	M					1	M		
Choix 3 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn	
Choix 4 : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action			EvT	100%	1	M+O	10mn				1	M		
Choix 5 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M+O					1	M+O		
Choix 6 : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie			EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	

6	E	Choix 7 : Métiers du conseil et de l'aide sociale			EvT	100%	1	E	1h00			1	O	30mn	
		UE Libre :	3												
		UE Libre A - Comportement écologie et évolution - Non proposée en 2022-23		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE Libre B - "La méditation de pleine conscience"- Non proposée en 2022-23		1	EvT	100%	1	M					1	M	
		UE Libre C - "Féminin Masculin : approches historique et sociologique"		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	2h00	1	E	2h00
					EvC2	50%	1	E	1h00						
		UE Libre D - "Féminin Masculin : approches historique, sociologique et psychologique" (EAD anglais /espagnol)		1	EvT	100%	1	E	2h30				1	E	2h30
		UE Libre E - "Les inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail"		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00
		UE Libre F - "Psychologie et esprit critique" - Non proposée en 2022-23		1	EvT	100%	1	M					1	M	
	UE Libre G - "Le recueil des témoignages d'enfants en contexte judiciaire"		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE Libre Transversale		1		cf - MCCC des UFR ou services concernés										
	F	UE 14 : TER 2	3												
		EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
				1	EvT	70%	1	M		1	M				
		UE 15 : Langue vivante 5	3												
EC 1 : Anglais 5			1	EvC1	50%	1	A		1	O	10mn	1	O	20mn	
			EvC2	50%	1	O	10mn								
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet

N3 S5 - UE9 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux E et O réalisés au cours du semestre

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams
N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre
N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre
N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral
N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral
N3 S6 - UE libre F - " Psychologie et esprit critique" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre
N3 S6 - UE libre B - " Méditation de pleine conscience" : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre
N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)
N3 S6 - UE15 EC1 : nature des épreuves "A" : divers travaux O et E réalisés au cours du semestre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : LANSAD	x												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		48												
	UE LANSAD	x												
	LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	LANSAD Anglais STAPS													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP, y compris sur les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en LAS ou LAS-R, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAS-Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) sur l'ensemble des UE, au cours d'un même semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé.

UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral

Les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral se validant par l'assiduité, tout manquement (absence injustifiée) conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

UFR PSSSE

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Licence PSYCHOLOGIE (EAD)

Conseil de Gestion : avis favorable le 13/06/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Alice NORMAND - alice.normand@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Licence Psychologie EAD - Niveau 1-2-3	Armelle NUGIER	armelle.nugier@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 -N2 -N3 PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie EAD

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : Psychologie sociale 1	6														
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	A	40mn		
		UE 2 : Psychologie cognitive 1	6														
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
		UE 3 : Méthodes 1	6														
		EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn		
	EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvT	100%	1	A	45mn				1	A	45mn			
	B	UE 4 : Psychologie clinique 1	3														
		EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn		
		UE 5 : Psychologie du développement 1	3														
	EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvT	100%	1	A	30mn				1	A	30mn			
	C	UE 6 : Biologie humaine 1	3														
		EC 1 : Biologie humaine 1		1	EvC1	15%	1	A									
					EvC2	35%	1	A					1	E	1h00		
					EvT	50%	1	E	1h00								
		UE 7 : Transversale 1	3														
	EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvT	100%	1	A	1h00				1	A	1h00			
<i>Module développement durable</i>			EvT		1	A					1	A					
EC 2 : Outils numériques		0,5	EvT	100%	1	A	1h00				1	A	1h00				
		30															
D	UE 8 : Psychologie sociale 2	6															
	EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn			
	UE 9 : Psychologie cognitive 2	6															
	EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00			
		6															

2		EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvT	100%	1	A	1h00		1	A	1h00	
	E	UE 11 : Psychologie clinique 2	3											
		EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		UE 12 : Psychologie du développement 2	3											
		EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00	
	F	UE 13 : Biologie humaine 2	3											
		EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A			1	E	1h00	
					EvC2	35%	1	A						
					EvT	50%	1	E	1h00					
		UE 14 : Langue vivante 1	3											
		EC 1 : Anglais 1		1	EvT	100%	1	M+O	10mn		1	M+O	10mn	
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne avec fiches de lecture et questions à réponses ouvertes courtes

N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : test de positionnement - La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation du Module développement durable. Mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test de positionnement de l'élément "Module développement durable" par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques

N1 S2 - UE10 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques

N1 S2 - UE13 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N1 S2 - UE14 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Préparation écrite en amont de l'examen suivie d'un oral de 10mn.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

N2S3 UE7-N3S6 UE15 : Les épreuves d'anglais codées "O" seront remplacées par des examens de type "A" avec un devoir rédactionnel en ligne (durée 1h00).

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE-avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Psychologie sociale 3	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 2 : Psychologie cognitive 3	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Cognition animale		0,3	EvC1	50%	1	A	30mn				1	E	30mn
					EvC2	50%	1	A	30mn						
		UE 3 : Méthodes 3	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
	EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
	B	UE 4 : Psychologie clinique 3	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 3		1	EvC1	50%	1	A	20mn				1	A	20mn
					EvC2	50%	1	A	20mn						
	C	UE 5 : Psychologie du développement 3	3												
		EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
UE 6 : Biologie humaine 3		3													
EC 1 : Biologie humaine 3			1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 7 : Langue vivante 2	3													
	EC 1 : Anglais 2		1	EvT	100%	1	O	10mn				1	O	10mn	
			30												
		UE 8 : Psychologie sociale 4	6												
		EC 1 : Psychologie interculturelle		1	EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn

4	D	UE 9 : Biologie du comportement	6									
		EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00
		EC 2 : Initiation étude comportement animal		0,5	EvT	100%	1	A	1h00	1	A	1h00
		UE 10 : Méthodes 4	6									
		EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvT	100%	1	A	40mn	1	E	1h00
		EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvT	100%	1	E	1h30	1	E	1h30
	E	UE 11 : Psychologie clinique 4	3									
		EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00
		UE 12 : Initiation à la sociologie	3									
		EC 1 : Connaissance de la société contemporaine		1	EvT	100%	1	A	30mn	1	A	30mn
	F	UE 13 : PPP 1	3									
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvT	100%	1	M		1	M	
		UE 14 : Langue vivante 3	3									
			EC 1 : Anglais 3		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E
		30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 S3 - UE2 EC2 : nature des épreuves "A" : rendu d'un rapport de 300 mots sur un article scientifique en lecture

N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE9 EC2 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne + questions courtes

N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport écrit

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

N2S3 UE7 : Les épreuves d'anglais codées "O" seront remplacées par des examens de type "A" avec un devoir rédactionnel en ligne (durée 1h00).

LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE à CHOIX (UE2 ou UE3)	3													
		UE 2 : Sociologie de l'éducation														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		OU														
		UE 3 : Cognition sociale														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		UE 4 : Méthodes 5	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
	UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6														
	EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	EC 2 : Modèles cognitifs et neurobiologiques du langage		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
	B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3													
EC 1 : Psychologie clinique 5			1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
UE 7 : Psychologie du développement 4		3														
		EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		UE 8 : TER 1	3													

C	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A			1	E	1h00
				EvT	70%	1	M					
	UE 9 : Langue vivante 4	3										
	EC 1 : Anglais 4		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00
		30										
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6										
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvT	100%	1	A	30mn		1	A	30mn
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3										
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn		1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6										
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30		1	E	1h30
	EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30		1	E	1h30
	UE 13 : PPP 2	6										
E	EC 1 : Analyse de situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M		1	M		
	EC 2 : <u>EC à choix</u> : Métiers de la psychologie et de l'enseignement:		0,4									
	Choix 1 : Remise à niveau français/maths			EvT	100%	1	E	1h45	1	E	1h45	
	Choix 2 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn	1	E	30mn	
	Choix 3 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M		1	M		
	UE Libre au choix:	3										
	<u>UE Libre A</u> - "Comportement écologie et évolution" (non proposée en 2022-23)		1	EvT	100%	1	E	1h30	1	E	1h30	
<u>UE Libre B</u> - "Troubles des Spectres de l'Autisme" (20 places)		1	EvT	100%	1	A		1	A			

F	UE Libre C - "Le recueil des témoignages d'enfants en contexte judiciaire"		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00	
	UE 14 : TER 2	3											
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A				1	E	1h00
					EvT	70%	1	M					
	UE 15 : Langue vivante 5	3											
	EC 1 : Anglais 5		1	EvT	100%	1	O	15mn		1	O	15mn	
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne/nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (intro d'un projet de recherche avec références bibliographiques)

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE13 EC2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE13 EC3 Choix 3 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (TER complet)

N3 S6 - UE Libre B : nature de l'épreuve "A" : participation à 20 heures de modules via Moodle ET validation de 8 de ces modules via une évaluation en ligne

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

N3S6 UE15 : Les épreuves d'anglais codées "O" seront remplacées par des examens de type "A" avec un devoir rédactionnel en ligne (durée 1h00).

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Master PSYCHOLOGIE

Parcours 1 : ACTIE
Parcours 2 : PSIFORI

Conseil de Gestion : avis favorable le 13/06/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Céline DARNON** - celine.darnon@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	210 heures	Entre sept 22 et juillet 23
M2	525 heures	Entre sept 22 et juillet 23

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Virginie GONCALVES - virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 1 bis	12	X	
B	2, 3, 4	18	X	
C	5, 6, 7	12	X	
D	8, 9	12		X
E	10	6		X

Master 2 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2	12	X	
B	3, 4, 5	18	X	
C	6	24		X
D	7, 8	6	X	

MASTER 1 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Cognition en contextes 1	6												
		EC 1 : Psychologie sociale des groupes		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Psychologie des catastrophes		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 1 bis : Cognition en contextes 2	6												
		EC 1 : Processus d'apprentissage et développement		0,2	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Apprentissage et attention		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 3 : Apprentissage et pression évaluative		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
	B	UE 2 : Compétences transversales psychologie	6												
		EC 1 : Le psychologue et ses outils de communication		0,5	EvC1	50%	1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20mn
					EvC2	50%	1	O	15mn	1	O	15mn	1	O	15mn
		EC 2 : Techniques d'enquêtes et entretiens		0,5	EvC1	33%	1	M		1	M		1	M	
					EvT	67%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00
		UE 3 : Méthodologie	6												
		EC 1 : Statistiques		0,6	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
					EvC2	50%	1	E	2h00						
		EC 2 : Pratiques fondées sur les preuves		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 4 : Recherche 1	6												
EC 1 : Introduction du Travail d'Etude et de Recherche		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		30													
		UE 5 : Risques psychosociaux	6												

2	C	EC 1 : La santé mentale complète		0,5	EvT	100%	1	A	3h00			1	E	1h00	
		EC 2: Vulnérabilité aux situations d'échec		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		UE 6 : UE à choix	3												
		UE 6A : PARCOURS ACTIE													
		EC 1 : ACTIE : Santé et troubles		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		OU													
		UE 6B : PARCOURS PSIFORI													
		EC 1 : Psychologie sociale du bien-être et de la justice		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		UE 7 : Approfondissement - UE à choix (2 sur 4)	3												
		Option 1 : Enfance et natalité		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		Option 2 : Psychologie de la justice		0,5	EvT	100%	1	M				1	M		
		Option 3 : Comportement social normal et pathologique		0,5	EvT	100%	1	E	1h30			1	E	1h30	
	Option 4 : Discriminations		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00		
	UE 8 : Stage recherche	9													
	D	EC 1 : Travail d'Etude et de Recherche (TER)		1	EvT	100%	1	M+S	45mn			1	M+S	45mn	
		UE 9 : Langues étrangères	3												
		EC 1 : Anglais 1		1	EvC1	50%	1	M		1	M	1	M		
					EvC2	50%	1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20mn
	E	UE 10 : Stage psychologue	6												
EC 1 : Stage			1	EvT1	70%	1	M				1	M			
					EvT2	30%	1	O	10mn			1	O	10mn	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

M1S2 UE5 EC1 : M+S : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne.

M1S2 UE7 Option 2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un compte-rendu d'une étude de cas en 4/5 pages.

M1S2 UE8 EC1 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.

M1S2 UE8 - UE9 - UE10 : restent défaillantes tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entrent pas dans le processus de compensation.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

MASTER 2 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Méthode	6												
		EC 1 : PICCS Méthode		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00
		UE 2 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Outils	6												
		EC 1 : PICCS Outils		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00
	B	UE 3 : UE à choix (1 sur 2)	6												
		UE 3A: ACTIE 1													
		EC 1 : ACTIE 1		1	EvT1	50%	1	E	1h00				1	E	1h30
					EvT2	50%	1	E	1h00						
		OU													
		UE 3B: PSIFORI 1													
		EC 1 : PSIFORI 1		1	EvT	100%	1	M					1	M	
		UE 4 : UE à choix (1 sur 3)	9												
		UE 4A: Approfondissement ACTIE 1													
		EC 1 : ACTIE - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	1h30
		OU													
UE 4B: Approfondissement PSIFORI 1															
EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	O	1h30				1	O	1h30		
OU															

		UE4C: Approfondissement RECHERCHE 1														
		EC 1 : RECHERCHE- Approfondissement 1	1	EvT	100%	1	A			1	A					
		UE 5: Langues	3													
		EC 1 : Anglais	1	EvT	100%	1	E	2h00		1	E	2h00				
		30														
4	C	UE 6 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Stage	24													
		EC 1 : Stage et objet professionnel	0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00		1	M+S	1h00				
		EC 2 : Rapport de recherches / documents d'accompagnement	0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00		1	M+S	1h00				
	D		UE 7 : UE à choix (1 sur 2)	3												
			UE 7A: ACTIE 2													
			EC 1 : ACTIE 2	1	EvT	100%	1	E	2h00		1	E	1h30			
				OU												
				UE 7B: PSIFORI 2												
				EC 1 : PSIFORI 2	1	EvT	100%	1	E	2h00		1	E	2h00		
					UE 8 : UE à choix (1 sur 3)	3										
					UE 8A: Approfondissement ACTIE 2											
					EC 1 : ACTIE - Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	E	2h00		1	E	1h30	
		OU														
		UE 8B: Approfondissement PSIFORI 2														
		EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	O	1h00		1	O	1h00				
		OU														
		UE8C: Approfondissement RECHERCHE 2														
		EC 1 : RECHERCHE- Approfondissement 2	1	EvT	100%	1	E+O	2h00		1	E+O	2h00				
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

M2S3 UE4C : nature de l'épreuve "A" : plusieurs évaluations incluant l'analyse statistique, la méthodologie de la recherche et les connaissances théoriques.

M2S4 UE6 EC1 et EC2 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.

M2S4 UE6 : reste défailante tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entre pas dans le processus de compensation.

M2S4 UE8C : nature de l'épreuve "E+O" : évaluation en mode "E+O" car les étudiants rendent un document écrit qui est aussi présenté à l'oral par la suite.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

Master mention Humanités

Parcours 1 : La révolution numérique au prisme des SHS

Conseil de Gestion : avis favorable 13/06/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Géraldine Rix-Lièvre

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours, "La révolution numérique au prisme des SHS" N1	Géraldine Rix-Lièvre	geraldine.rix@uca.fr

Contact en scolarité : NIELLI Nathalie nathalie.Nielli@uca.fr, MOUSSET Stéphanie stephanie.mousset@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 3ème absence injustifiée
Assiduité aux TD	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 2ème absence injustifiée
Assiduité aux TP	Obligatoire l'étudiant sera déclaré défaillant à partir de la 2ème absence injustifiée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur une épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de une absence injustifiée.

Stages		
M1 M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - parcours "La révolution numérique au prisme des SHS"	2 mois	Avril-Juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Géraldine Rix-Lièvre

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours 1 "La révolution numérique au prisme des SHS"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 et UE 2	24	X	
B	UE 3 et UE 5	9	X	
C	UE 4 et UE 6	18	X	
D	UE 7	9		X

MASTER 1/MASTER 2 - "La révolution numérique au prisme des SHS"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 à 18 crédits selon choix de spécialisation

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		18												
A	UE 1 : Digital revolution : effects, opportunities and threats on human lifestyles 1													
	EC1: Digital revolution and knowledge transmission		1	EvC	100	2	O + M		2	O + M	20'	2	O + M	20'
	EC2: Public space(s), political action in the digital age		1	EvT		2	O + M	30'				1	O	30'
	EC3: Digital revolution, professional and territorial mutations		1	EvT		1	M					1	M	
	UE 2 : Digital tools and languages	6												
	EC 1 : Digital tools		1	EvC	100	2	E		2	E	1h30 (pour chaque E)	2	E	1h30 (pour chaque E)
	EC 2 : Language : English / FLE		1	EvC	100	3	M+O	15'	2	M+O	15'	2	M+O	15'
UE 3 : Spécialisation disciplinaire une UE au choix	6													
UE 3 A : Anthropologie des pratiques corporelles 1 (2 EC au choix parmi EC1, 2 et 3 + EC 4 obligatoire)	6													
	EC 1 : Analyse de l'activité		1	EvT		2	E + M	2h				1	E	2h

1	EC 2 : Ethnographic Research Methods		1	EvC		2	O + M	15'	1	M		1	M		
	EC 3 : Anthropologie sociale des pratiques corporelles à l'ère de la globalisation		1	EvC		2	M+A		1	M		1	M		
	EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M		
	UE 3 B : Psychologie: Cognition, Comportement et Contexte 1 (EC 1 à 3 obligatoires + 3 EC au choix)	6													
	EC 1 : Introduction du Travail d'Etude et de Recherche		2	EvT	100%	1	M					1	M		
	EC 2 : Statistiques		1	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
				EvC2	50%	1	E	2h00							
	EC 3 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A			1	M		1	M	
	EC 4 : Psychologie des catastrophes		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	EC 5 : Apprentissage et pression évaluative		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
EC 6: Psychologie sociale des groupes		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
EC 7 : Apprentissage et attention		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
UE 3 C : Lettres 1	6														
EC 1 : Littérature anglo-américaine		1	EvT		1	E	4h				1	E	4h		
Séminaire de spécialité		1	EvT		1	A					1	A			
EC 3 : Communication appliquée à la médiation culturelle		1	EvT		1	E	4h				1	A*			
EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A			1	M		1	M		
	30														
C	UE 4 : Digital revolution : effects, opportunities and threats on human lifestyles 2	12													
	EC 1 : Digital revolution and cultural creation		1	EvT		2	A + D					2	A + D		

	EC 2 : Inclusion, exclusion, social vulnerability		1	EvT		2	A + D				2	A + D		
2	UE 5 : Spécialisation disciplinaire une UE au choix	3												
	UE 5 A : Anthropologie des pratiques corporelles 2 (2 EC au choix parmi EC1, 2 et 3 + EC 4 obligatoire)	3												
	EC 1: Epistémologie		1	EvT+EvC	75/25	4	M + E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC 2 : Veille scientifique: des outils au produit		1	EvT		1	M				1	M		
	EC 3 : Méthodologie de la recherche		1	EvT		1	O	40'			1	O	40'	
	EC 4 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
	UE 5 B : Psychologie: Cognition, Comportement et Contexte 1	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de Recherche (TER)		1	EvT		1	M+S	45'			1	M+S	45'	
	EC 2 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M	
	UE 5 C : Lettres 1	3												
EC 1: Édition du livre ancien et humanités numériques		1	EvT		1	A		1	A		1	A		
EC 2 : Séminaire de laboratoire		0,5	EvC	100%	1	A		1	M		1	M		
C	UE 6 Digital projects and Language	6												
	EC 1 : Digital revolution: what professional opportunities?		1	EvC	100%	2	A		1	A		1	A	
	EC 2 : Website creation		1	EvT	100%	1	A		1	A		1	A	
	EC 2 : Language : English / FLE		1	EvC	100%	3	M+O	15'	2	M+O	15	2	M+O	45'
D	UE 7 : Research project - Dissertation 1	9												
	EC 1 : GT H2S Workshop		0,5	EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
	EC 2 : Stage		3	EvT		2	M+O	40'			2	M+O	40 min	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE3A EC4 / UE3B EC3 /UE3C EC4 : nature de l'épreuve "Autre" Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE5A EC4 / UE5B EC2 /UE5C EC2 : nature de l'épreuve "Autre" Assiduité et production adaptée (production d'un podcast ou d'un écrit pour un blog ou les réseaux sociaux)

UE4 EC1/ EC2: nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée au contenu et à la forme du cours

UE6/ EC2: nature de l'épreuve "Autre" : Assiduité et production adaptée au contenu du cours (production de site web ou de contenu pour un site web)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.